



## Charte des équipes

### **PRÉAMBULE**

L'association sportive du Golf de Moliets est dirigée par un bureau élu.  
Le bureau a mis en place une commission sportive.

La Commission sportive gère et pilote les activités relatives :

- À l'organisation des compétitions qui comptent pour l'index.
- À la définition de la politique sportive du club et de ses objectifs.
- À la désignation des capitaines d'équipes.
- À la formation des équipes engagées dans les compétitions officielles.
- À l'inscription et aux déplacements des équipes selon le budget délégué par le bureau.

### **RÔLE DES CAPITAINES D'ÉQUIPES**

Une équipe ne peut être constituée qu'en concertation entre la commission sportive et les capitaines d'équipes.

Une équipe dispose impérativement d'un capitaine ou référent dont le rôle est de :

- Participer à l'élaboration de l'équipe.
- Diffuser et expliquer à son groupe, la charte des joueurs d'équipes.
- Jouer ou encadrer l'équipe
- Assister aux briefings des compétitions
- Expliquer aux joueurs puis assurer la répartition des frais de vie et de déplacement.
- Communiquera l'As des retours d'informations :

- au webmaster pour la communication interne (photos, commentaires résultats)
- à la commission sportive sur le déroulement sportif, humain et financier du séjour.

## **SÉLECTION DES JOUEURS.**

La sélection des joueurs prend en compte les éléments suivants :

- l'index et les résultats récents
- La forme du moment technique et physique
- Les disponibilités aux dates des différentes compétitions
- La vie du groupe et son avenir, par ouverture de celui-ci pendant les championnats régionaux notamment.
- Les services rendus au club
- L'état d'esprit du joueur et ses dispositions à la pratique du golf en équipe.
- L'aptitude à respecter son club, son capitaine, les arbitres et ses co-compétiteurs.

## **RÈGLES DE FONCTIONNEMENT.**

Les joueurs des équipes représentent le club et bénéficient du soutien de l'Association Sportive. Ils les promeuvent et ne les critiquent jamais en externe.

Ils connaissent et acceptent les modalités de sélection mais aussi du dédommagement partiel lors des déplacements.

Les joueurs participent à la vie et à l'animation du club.

Ils participent dans la mesure de leurs disponibilités aux réunions de club, à l'encadrement de l'école de golf (de manière exceptionnelle), à l'intégration de jeunes et de nouveaux joueurs.

La commission sportive avec la validation du bureau a le pouvoir de sanctionner ou d'exclure des équipes tout joueur ou joueuse ne respectant pas les règles, l'éthique du golf ou la charte sportive.

La lecture de l'application de la charte sera différente pour une jeune maman active que pour un jeune retraité tous les jours au golf.

## CHARTRE DES ÉQUIPES SPORTIVES DU GOLF DE MOLIETS

Tout membre d'équipe doit:

- Avoir une licence et un certificat médical à jour.
- Être membre de l'Association Sportive.
- Porter les couleurs du club dans toutes les compétitions où il le représente.
- Être abonné auprès du gestionnaire du golf de Moliets et/ou privilégier le Golf de Moliets pour son activité sportive.
- Respecter l'étiquette, les bénévoles, les arbitres et les pros.
- Participer au Championnat du club
- Participer ou postuler au Grand prix, organisé par le golf dans de sa catégorie d'âge, et dans celle où il joue en équipe.
- Participer à des compétitions individuelles (médailles, Week -End de l'index.) dont une le mois précédant l'épreuve par équipe où il postule.
- Participer à au moins un Grand prix dans un golf extérieur.
- Communiquer ses résultats, son état de forme, ses souhaits, ses disponibilités
- Participer autant que possible aux rassemblements organisés pour les équipes.
- Défendre avec conviction les couleurs de l'équipe en privilégiant les résultats de l'équipe.
- Aider et soutenir ses coéquipiers lors des compétitions.
- Respecter toute décision de capitaneat pendant et hors des championnats.
- Accepter qu'une équipe soit un collectif de joueurs de toutes séries, où chacun est sur un même pied d'égalité (y compris les remplaçants et les cadets).

Les joueuses et les joueurs des équipes du Golf de Moliets connaissent et acceptent les termes de la charte sportive et essaient de la respecter au maximum. Faute de quoi ils seront temporairement considérés comme remplaçants.

